

Napoléon, par la grâce de Dieu et la
volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents & à venir, Salut.

Vu les ordonnances des 21 Juillet 1845,
5 Juin et 1^{er} Septembre 1847.

Sur les délibérations du Conseil de
Gouvernement en date des 22 Mai et 11
Septembre 1854;

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire
d'Etat au département de la Guerre,

Arous décrété et décrisons ce qui
suit :

Article 1^{er}

Il est créé dans la Subdivision d'Oran,
sur la route d'Oran à Blemcon, au lieu dit
Bou Pichach, un centre de population de
soixante dix feux, qui prendra le nom de
De Lournel.



Article 2